

Expert en analyse et stratégie pour l'environnement (MS)

RNCP40380 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	120, 213, 341p
Formacode(s)	12526, 12585, 13021
Code(s) ROME	A1303, K1404, M1402
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2030

Certificateur(s)

INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES ET INDUSTRIES DU VIVANT ET DE L'ENVIRONNEMENT (AGROPARISTECH) · SIRET : 13000285000134

<https://formation-continue.agroparistech.fr/>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Concevoir et mettre en œuvre les solutions et les transformations durables qui prennent en compte des risques systémiques liés au dépassement des « limites planétaires » tout en répondant aux besoins humains est nécessaire à toutes les échelles sectorielles et territoriales. À terme, les innovations socio-techniques et organisationnelles que la planification écologique vise à accélérer devront être mises en œuvre dans tous les secteurs d'activités et les filières. La réglementation environnementale joue un rôle moteur dans leur émergence, leur développement et leur adoption. Accompagner l'avènement de ces transformations nécessaires pour écologiser les activités et les organisations, nécessite des compétences d'analyse stratégique pour faire face à la complexité du contexte d'action. Ce dernier est, en effet, caractérisé par des incertitudes radicales, des controverses scientifiques, sanitaires et environnementales, ainsi que par des jeux d'acteurs adverses du fait des changements et des intérêts économiques que l'impératif de transition écologique bouleverse.

L'Expert en analyse et stratégie pour l'environnement est spécialisé dans l'analyse stratégique des problèmes et des défis environnementaux pour concevoir, mettre en œuvre et évaluer des projets, des plans, des politiques visant à accélérer la transition écologique en s'attachant à l'effectivité environnementale des actions engagées. Il articule des compétences scientifiques multidisciplinaires, techniques et d'analyse stratégique pour inciter et accompagner les transformations visant à l'écologisation des activités et des organisations dans tous les secteurs et les filières qu'elles soient publiques ou privées. Par ses activités et compétences, il vise à l'atteinte des objectifs de la planification écologique (climat, biodiversité, économie des ressources) tout en recherchant des avantages en termes économiques et sociaux.

ACTIVITÉS VISÉES

Réalisation d'un diagnostic stratégique de la gestion d'un problème d'environnement (préservation et restauration de la biodiversité, atténuation et adaptation au changement climatique, pollutions impactant la santé et les milieux, préservation des ressources ...) à l'échelle d'un territoire ou d'une organisation

Conception et négociation du plan d'action pour la gestion d'un problème d'environnement

Mise en œuvre opérationnelle d'un plan d'action stratégique environnemental

Management d'une équipe transverse et pluridisciplinaire pour la mise en œuvre de l'action stratégique

Conception et mise en œuvre d'un processus d'évaluation environnementale appliqué à une politique publique et de sa déclinaison territoriale

Mise en œuvre d'une évaluation environnementale appliquée à un plan, d'un programme ou d'un projet
Diagnostic des controverses scientifiques et des défis sociétaux de la transition écologique pour adapter le mode de gouvernance de l'action environnementale stratégique en situation d'incertitude
Conception d'une démarche participative dans le champ de l'environnement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réaliser un état des lieux du contexte d'un problème d'environnement (préservation et restauration de la biodiversité, transition énergétique, adaptation au changement climatique, pollutions impactant la santé, gestion de l'eau, des déchets, préservation des ressources, ...) en intégrant les dimensions institutionnelles et réglementaires et en mobilisant des cadres d'analyse stratégique pour identifier les enjeux de gestion du problème considéré

Identifier les acteurs parties prenantes de la gestion du problème d'environnement considéré en analysant leurs interrelations et leurs positions institutionnelles en mobilisant les cadres théoriques adaptés, afin de caractériser leurs intérêts, leurs représentations du problème et leurs stratégies d'action

Concevoir une démarche d'analyse prospective en tenant compte des échelles territoriales emboîtées, des interactions entre les secteurs, des objectifs de la planification écologique, en élaborant des scénarios, en mobilisant les imaginaires et sa sensibilité et en identifiant les opportunités et les défis émergents afin d'approfondir la caractérisation des enjeux territoriaux du problème d'environnement considéré

Formaliser les résultats d'une démarche de diagnostic stratégique en s'appuyant sur l'état des lieux, l'analyse du jeu des acteurs parties prenantes, les résultats de l'analyse prospective, afin d'identifier les leviers d'action permettant l'atteinte des objectifs réglementaires fixés pour le problème d'environnement considéré

Caractériser des grands axes de solution du problème de gestion d'environnement considéré (préservation et restauration de la biodiversité, transition énergétique, adaptation au changement climatique, pollutions impactant la santé, gestion de l'eau, des déchets, préservation des ressources ...) à partir des leviers d'action identifiés en tenant compte des ressources disponibles et des acteurs parties prenantes pour proposer un plan d'action et son déploiement

Mener une négociation avec les acteurs parties prenantes en interne et en externe en présentant le plan d'action, en mobilisant les cadres théoriques de la négociation, en tenant compte de leurs intérêts respectifs, de leur diversité culturelle et d'éventuelles situations de handicap afin de s'assurer de leur adhésion aux actions à déployer

Déployer le plan d'action stratégique en définissant les objectifs, les étapes et les dispositifs opérationnels pour s'assurer de l'atteinte des résultats

S'appuyer sur un réseau d'organisations partenaires en communiquant un plan d'action stratégique et les résultats de son suivi pour les fédérer dans la durée autour des objectifs de transition écologique recherchés

Constituer et animer une équipe projet transverse et pluridisciplinaire en définissant les rôles et les responsabilités de chacun.e, en déployant les outils et méthodes du management inclusif (interculturalité, handicap,...) et agile et de la facilitation pour favoriser l'intelligence collective, susciter l'engagement, la confiance et la fédération de l'équipe autour du projet

Déployer une culture des enjeux de la crise écologique en interne et en externe en mobilisant des outils adaptés (« Fresque du climat », « Inventons nos vies bas carbone », « Atelier 2 tonnes », « Bataille de la Tech », « Ecologie fiction @ENGIE University»,...) pour assurer l'acculturation nécessaire aux défis environnementaux

Réaliser une veille en mobilisant et en confrontant différentes sources (communications ministérielles, rapports, réglementations, articles de recherche, dossiers de presse...) et en analysant les dynamiques des politiques publiques environnementales afin de développer une culture et une expertise sur le sujet et sur la gouvernance européenne et mondiale

Concevoir une approche évaluative stratégique d'une politique publique environnementale en mobilisant les grilles d'analyse de la sociologie de l'action politique et en identifiant les critères adaptés afin d'améliorer l'effectivité environnementale de cette politique

Mesurer l'intégration des enjeux environnementaux dans les étapes de conception, de réalisation et de mise en œuvre des plans des programmes et des projets, en analysant l'étude d'impact, en se conformant aux attendus des procédures réglementaires, en collectant et en traitant les données pertinentes afin d'évaluer la performance environnementale du plan, programme, ou projet

Effectuer le rapportage aux parties prenantes et à l'autorité environnementale concernée en analysant la conformité de la mise en œuvre de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) et le respect de l'objectif de « zéro perte nette de biodiversité » pour améliorer l'efficacité environnementale des plans, des programmes et des projets

Identifier les débats éthiques et sociétaux relatifs aux défis environnementaux (préservation et restauration de la biodiversité, adaptation au changement climatique, santé environnementale, ...) en s'appuyant sur un dispositif de

veille des controverses scientifiques et en analysant leurs impacts sur l'action publique, afin de faciliter la prise de décision en situation d'incertitude

Définir le mode de gouvernance adapté au contexte (complexité et incertitude) et au problème environnemental considéré en confrontant l'analyse réalisée à des modèles de gestion existants afin de mettre en œuvre l'action stratégique environnementale

Analyser les plaidoyers des acteurs publics et privés parties prenantes d'un problème d'environnement (entreprises privées, organisations non gouvernementales pour l'environnement, syndicats, lobbyistes, ...) en décrivant les registres argumentaires et communicationnels employés, en mobilisant les principes de l'analyse du discours afin d'identifier les logiques et stratégies d'action

Concevoir un dispositif de participation ou de concertation du public en étudiant le contexte, en identifiant les besoins, et en définissant les objectifs et les résultats attendus pour optimiser la prise en compte de l'environnement dans les décisions

Blocs de compétences

RNCP40380BC01 — Concevoir une action stratégique pour la gestion d'un problème d'environnement et la mise en œuvre de la transition écologique

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser un état des lieux du contexte d'un problème d'environnement (préservation et restauration de la biodiversité, transition énergétique, adaptation au changement climatique, pollutions impactant la santé, gestion de l'eau, des déchets, préservation des ressources, ...) en intégrant les dimensions institutionnelles et réglementaires et en mobilisant des cadres d'analyse stratégique pour identifier les enjeux de gestion du problème considéré

Identifier les acteurs parties prenantes de la gestion du problème d'environnement considéré en analysant leurs interrelations et leurs positions institutionnelles en mobilisant les cadres théoriques adaptés, afin de caractériser leurs intérêts, leurs représentations du problème et leurs stratégies d'action

Concevoir une démarche d'analyse prospective en tenant compte des échelles territoriales emboîtées, des interactions entre les secteurs, des objectifs de la planification écologique, en élaborant des scénarios, en mobilisant les imaginaires et sa sensibilité et en identifiant les opportunités et les défis émergents afin d'approfondir la caractérisation des enjeux territoriaux du problème d'environnement considéré

Formaliser les résultats d'une démarche de diagnostic stratégique en s'appuyant sur l'état des lieux, l'analyse du jeu des acteurs parties prenantes, les résultats de l'analyse prospective, afin d'identifier les leviers d'action permettant l'atteinte des objectifs réglementaires fixés pour le problème d'environnement considéré

Caractériser des grands axes de solution du problème de gestion d'environnement considéré (préservation et restauration de la biodiversité, transition énergétique, adaptation au changement climatique, pollutions impactant la santé, gestion de l'eau, des déchets, préservation des ressources ...) à partir des leviers d'action identifiés en tenant compte des ressources disponibles et des acteurs parties prenantes pour proposer un plan d'action et son déploiement

Mener une négociation avec les acteurs parties prenantes en interne et en externe en présentant le plan d'action, en mobilisant les cadres théoriques de la négociation, en tenant compte de leurs intérêts respectifs, de leur diversité culturelle et d'éventuelles situations de handicap afin de s'assurer de leur adhésion aux actions à déployer

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas : production individuelle d'une note d'opportunité qui comprend une caractérisation des éléments de contexte institutionnel, réglementaire, socio-écosystémique et une identification des acteurs parties prenantes

Mise en situation professionnelle : présentation orale des différents scénarii faisant l'objet d'une évaluation collective

Etude de cas : restitution orale collective et production individuelle d'une note de synthèse mobilisant le cadre de l'analyse stratégique de la gestion de l'environnement pour structurer et identifier les leviers d'action pour atteindre les objectifs environnementaux recherchés (plan d'action et déploiement)

Mise en situation professionnelle basée sur des jeux de rôle : production individuelle d'une note d'analyse réflexive sur la base d'un objectif de mise en réserve d'un espace forestier (conduire une négociation)

RNCP40380BC02 — Piloter et manager la mise en œuvre d'une action stratégique pour la gestion d'un problème d'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Déployer le plan d'action stratégique en définissant les objectifs, les étapes et les dispositifs opérationnels pour

s'assurer de l'atteinte des résultats

S'appuyer sur un réseau d'organisations partenaires en communiquant un plan d'action stratégique et les résultats de son suivi pour les fédérer dans la durée autour des objectifs de transition écologique recherchés

Constituer et animer une équipe projet transverse et pluridisciplinaire en définissant les rôles et les responsabilités de chacun.e, en déployant les outils et méthodes du management inclusif (interculturalité, handicap,...) et agile et de la facilitation pour favoriser l'intelligence collective, susciter l'engagement, la confiance et la fédération de l'équipe autour du projet

Déployer une culture des enjeux de la crise écologique en interne et en externe en mobilisant des outils adaptés (« Fresque du climat », « Inventons nos vies bas carbone », « Atelier 2 tonnes », « Bataille de la Tech », « Ecologie fiction @ENGIE University»,...) pour assurer l'acculturation nécessaire aux défis environnementaux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas : production collective d'un rapport écrit et restitution orale individuelle de l'étude de cas (choix d'un outil de planification stratégique territoriale)

Travail réflexif : production individuelle d'une note d'analyse réflexive (résultats de l'analyse réflexive de la posture managériale)

Mise en situation professionnelle : production individuelle d'un rapport écrit (rapport réflexif sur les modalités de mobilisation d'un dispositif de sensibilisation aux défis environnementaux)

RNCP40380BC03 — Evaluer la performance environnementale d'une politique publique, d'un plan, d'un programme ou d'un projet

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser une veille en mobilisant et en confrontant différentes sources (communications ministérielles, rapports, réglementations, articles de recherche, dossiers de presse...) et en analysant les dynamiques des politiques publiques environnementales afin de développer une culture et une expertise sur le sujet et sur la gouvernance européenne et mondiale

Concevoir une approche évaluative stratégique d'une politique publique environnementale en mobilisant les grilles d'analyse de la sociologie de l'action politique et en identifiant les critères adaptés afin d'améliorer l'effectivité environnementale de cette politique

Mesurer l'intégration des enjeux environnementaux dans les étapes de conception, de réalisation et de mise en œuvre des plans des programmes et des projets, en analysant l'étude d'impact, en se conformant aux attendus des procédures réglementaires, en collectant et en traitant les données pertinentes afin d'évaluer la performance environnementale du plan, programme, ou projet

Effectuer le rapportage aux parties prenantes et à l'autorité environnementale concernée en analysant la conformité de la mise en œuvre de la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » (ERC) et le respect de l'objectif de « zéro perte nette de biodiversité » pour améliorer l'efficacité environnementale des plans, des programmes et des projets

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas : présentation orale collective par groupe et production individuelle d'une note de synthèse (veille sur une politique publique environnementale et analyse des dynamiques pour cette politique publique et sa territorialisation)

Etude de cas : présentation orale collective par groupe s'appuyant sur une note de synthèse rédigée collectivement (analyse de l'approche évaluative stratégique de la performance environnementale d'une politique publique et de ses instruments)

Mise en situation professionnelle : présentation orale en groupe de l'analyse réalisée et de l'avis de l'autorité environnementale rédigé devant un jury composé d'experts (évaluation de la qualité et des limites de l'étude d'impact d'un projet ainsi que les mesures compensatoires des atteintes à la biodiversité proposées)

RNCP40380BC04 — Structurer une gouvernance participative intégrant la complexité et l'incertitude des défis environnementaux

LISTE DE COMPÉTENCES

Identifier les débats éthiques et sociétaux relatifs aux défis environnementaux (préservation et restauration de la biodiversité, adaptation au changement climatique, santé environnementale, ...) en s'appuyant sur un dispositif de veille des controverses scientifiques et en analysant leurs impacts sur l'action publique, afin de faciliter la prise de décision en situation d'incertitude

Définir le mode de gouvernance adapté au contexte (complexité et incertitude) et au problème environnemental considéré en confrontant l'analyse réalisée à des modèles de gestion existants afin de mettre en œuvre l'action

stratégique environnementale

Analyser les plaidoyers des acteurs publics et privés parties prenantes d'un problème d'environnement (entreprises privées, organisations non gouvernementales pour l'environnement, syndicats, lobbyistes, ...) en décrivant les registres argumentaires et communicationnels employés, en mobilisant les principes de l'analyse du discours afin d'identifier les logiques et stratégies d'action

Concevoir un dispositif de participation ou de concertation du public en étudiant le contexte, en identifiant les besoins, et en définissant les objectifs et les résultats attendus pour optimiser la prise en compte de l'environnement dans les décisions

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Etude de cas : restitution orale collective par groupe (veille et analyse des impacts sur l'action publique d'une controverse scientifique d'actualité)

Etude de cas : restitution orale collective par groupe (analyse critique du type de gouvernance préconisée selon les modèles contemporains de gestion de l'environnement)

Etude de cas : restitution orale collective par groupe (analyse de la stratégie de communication d'une ONGE, d'un organisme privé, d'une entreprise ou d'une institution publique)

Etude de cas : restitution orale collective par groupe (étude critique d'un dispositif participatif sur la base d'un dossier et de recherches complémentaires)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entités publiques : Ministères et leurs services déconcentrés, établissements publics ou à vocation de service public (Office Français pour la Biodiversité, Agence De l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie, Parcs Nationaux, Agence Française de Développement), Instituts de recherche publique (INRAE), collectivités territoriales et leurs établissements (conseils départementaux et régionaux, établissements publics à caractère communal ou intercommunal, parcs naturels régionaux, Agences régionales de la Biodiversité)...

Entités associatives : ONG et associations de loi 1901 au rayon d'action régional, national (France Nature Environnement, Bloom, GreenPeace, WWF, the Shift Project, Terres de Lien, Fermes d'Avenir & Bluebees, ...) ou international (Bird Life Europe)...

Entités privées : sociétés de services et de conseil (comme les cabinets d'études et de conseil spécialisés en environnement, biodiversité, climat, économie circulaire-déchets-biodéchets, sols pollués, évaluation des politiques publiques, transition écologique des territoires, sociétés de conseil spécialisés en ingénierie, ingénierie écologique et en ingénierie territoriale...), entreprises françaises ou internationales, fondations pour la recherche et de coopération scientifique

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de mission environnement (énergie, développement durable, biodiversité, transition écologique, etc.)

Chargé de projet / d'opération

Consultant (environnement, biodiversité, développement durable, transition écologique, etc.)

Chargé d'études / de prospectives

Responsable plaidoyer

Directeur d'une structure ou d'un service / délégué d'une association

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 788 €

Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles · tension 4/5 (Élevée) A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture · tension 3/5 (Modérée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 631
Jugés difficiles à recruter	34 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	A2X70 — Techniciens et agents d'encadrement d'exploitations agricoles A2X90 — Ingénieurs, cadres techniques de l'agriculture L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pour accéder au parcours certifiant, le candidat doit respecter les prérequis suivants, conformément au règlement de la CGE :

- Titre d'ingénieur diplômé conférant le grade de master (formations évaluées par la Commission des titres d'ingénieur, liste publiée au journal officiel)
- Diplôme d'une école de management, privée ou consulaire, conférant le grade de master (formations évaluées par la CEFDG, liste publiée au bulletin officiel du MESR)
- Diplôme de 3ème cycle habilité par les autorités universitaires (Diplôme national de master, DEA, DESS, ...) ou diplôme professionnel de niveau BAC + 5, dans les domaines des sciences du vivant ou de l'environnement ou en sciences sociales – science politique, gestion, sociologie, droit, économie, géographie...
- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 pour des candidats ayant au moins trois ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée
- Titre inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) niveau 7
- Diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus

Pour des diplômes anciens, qui ne sont plus actuellement délivrés, on se rapprochera de ceux qui s'y sont éventuellement substitués.

Conditions d'accès dérogatoires :

a) Dans la limite de 30 % des effectifs :

- Diplôme ou attestation de validation d'un niveau équivalent M1 sans expérience professionnelle ou ayant moins de 3 ans d'expérience professionnelle en lien avec la formation visée
- Diplôme de Licence ou grade de Licence ou titre inscrit au RNCP niveau 6 justifiant d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum, en lien avec la formation visée

b) Dans la limite de 40 % des effectifs :

- Candidats justifiant d'au moins 5 années d'expérience professionnelle pour lesquelles les activités exercées ont un lien avéré avec les compétences professionnelles visées par la formation

Le pourcentage des dérogations a) + b) ne doit pas excéder 40 %.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

3 professionnels en activité avec au moins deux ans d'expérience et n'ayant aucun lien avec les candidats (membres externes à AgroParisTech)

Chef de service des formations professionnelles (membre interne à AgroParisTech, agent de la fonction publique) ou son représentant

Responsable de la certification (membre interne à AgroParisTech, agent de la fonction publique)

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 181 €
Selon la branche	7 500 € – 9 000 €
Prise en charge	Branches concernées
8 181 €	Valeur par défaut · 210 branches
9 000 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande
8 042 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 500 €	CPNE des industries de santé (CPNEIS)

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2030
Date de dernière délivrance possible	27/03/2034

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2022	18	0	88 %	100 %
2021	14	0	85 %	100 %
2020	17	0	76 %	76 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP35559

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP35559

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://formation-continue.agroparistech.fr/catalogue-de-formation/ms-ppse-politiques-publiques-strategies-pour-lenvironnement>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40380/>

Où se former

Formations référencées	2
Organismes	1

Régions couvertes	1
Prix indicatif	3 500 € – 10 300 €
Durée	114 – 1524 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	11
Parcours menés à terme	1
Taux d'achèvement	9 %
Période	09/2025 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	11
Montant total engagé	92 200 €
Coût moyen par dossier	8 382 €
Durée moyenne	1524 h
Période	07/2025 – 08/2026
Reste à charge titulaire	51 %
France compétences	34 %
OPCO	8 %
France Travail	6 %
Compte d'engagement citoyen	1 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.